

Image not found or type unknown



Garantie d'un objet gagné à un concours

Par **Kitty57**, le **21/12/2012** à **15:35**

Bonjour,

J'ai gagné une montre à un concours.

Elle présente un défaut et j'ai contacté le site.

Voici la conclusion de nos échanges :

le site : il n'y a plus de stock sur cette référence

moi : Cet article bénéficie d'une garantie et si l'article est épuisé, il me semble quand même que vous avez le devoir de me proposer un article similaire !

le site : Il s'agissait d'une montre offerte et expédiée gratuitement,

Le stock est aujourd'hui épuisé

Merci de me confirmer que je suis en droit de demander réparation et de me donner les arguments pour le faire.

Dans l'attente de vous lire...